
Rapport annuel 2011



Fédération Suisse des Betteraviers
Schweizerischer Verband der Zuckerrübenpflanzer
Belpstrasse 26
3007 Berne

Téléphone 031 398 52 62

Fax 031 385 36 46

svz.fsb@sbv-usp.ch

www.svz-fsb.ch

24 février 2012

Table des matières

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------|----|
| Introduction – Propos du président..... | 5 |
| 1. L'année betteravière 2011..... | 6 |
| 1.1. Rétrospective du secrétariat..... | 6 |
| 1.2. Situation nationale | 7 |
| 1.2.1. Les cultures de betteraves sucrières en 2011 | 7 |
| 1.2.2. Conditions-cadre politiques | 9 |
| 1.2.3. Interprofession | 10 |
| 1.2.4. Etude sur le développement durable de la production sucrière EPFZ | 12 |
| 1.2.5. Rapport de la commission de réception et de contrôle | 13 |
| 1.2.6. Rapport du centre betteravier suisse..... | 15 |
| 1.3. Situation internationale..... | 18 |
| 1.3.1. Marché du sucre | 18 |
| 1.3.2. CIBE | 19 |
| 2. Comptabilité d'exercice | 20 |
| 2.1. Bilan au 31 décembre 2011 | 20 |
| 2.2. Comptes des résultats 2011 et budget 2012..... | 21 |
| 3. Programme d'activités 2012..... | 22 |
| 4. Comité de la FSB 2011 | 23 |

Introduction – Propos du président

Nous sommes heureux de pouvoir revenir sur une année très intéressante pour la betterave sucrière. Cette année, la nature était de notre côté et nous a permis de faire une grosse récolte. Nous avons toutes les raisons de nous en réjouir. Mais nous ne nous enflammons pas, car nous savons tous qu'une telle récolte est exceptionnelle. Nous devons maintenir notre discipline de travail et essayer d'atteindre le mieux possible nos quotas. Les récoltes trop importantes ou insuffisantes ne sont pas bonnes pour notre branche. Tous les acteurs doivent s'efforcer d'obtenir une quantité de sucre adaptée au marché intérieur. Nous savons aussi qu'il est très dur d'équilibrer les bonnes et les moins bonnes années en adaptant la surface de culture. Il est impossible de savoir à l'avance ce que la nature nous réserve pour l'année suivante. Si les sucreries veulent à l'avenir compenser les variations de récolte en constituant des stocks de sucre plus importants, c'est tout à notre intérêt et cela nous permet de planifier nos semis de façon plus régulière.

Nous souhaitons aussi pour la branche des conditions-cadre plus stables sur le plan politique. Les seules constantes de la politique agricole suisse de ces deux dernières décennies, ce sont les modifications et les adaptations récurrentes. Nous sommes donc ravis de constater que la PA 2014-2017 devrait à nouveau renforcer la culture des champs. Il est aussi prévu de rétablir un certain équilibre économique entre les différentes cultures de la production végétale. Cela met sous pression les aides à la production des betteraves sucrières, elles devraient être revues à la baisse. Je le perçois comme une punition pour tous les acteurs de la branche du sucre, malgré le bon travail réalisé ces dernières années. Notre fédération continuera pourtant à s'engager pour que l'agriculture productrice bénéficie de conditions équitables.

L'étude sur le développement durable de la production sucrière, réalisée par l'EPF de Zurich à la demande de la SAF SA, indique sans équivoque ce pour quoi, nous autres producteurs, nous nous sommes depuis toujours engagés. La production de sucre en Suisse a toute sa raison d'être. Certes, la situation est difficile en termes économiques, mais en délocalisant la production à l'étranger, on déplacerait aussi des problèmes environnementaux et sociaux. La production en Suisse garantit des emplois, conserve et répartit la valeur ajoutée entre de nombreux acteurs suisses et permet d'organiser les cultures et leur transformation de façon durable, en accord avec les pratiques de notre pays.

Même dans un contexte de marché libéral, il est important que l'offre et la demande soient équilibrées. Dans la branche du sucre, en particulier, il faut que les producteurs et l'industrie de transformation puissent s'appuyer sur des accords solides et une bonne gestion des quantités. La Commission européenne chargée de l'agriculture souhaite maintenant supprimer les quotas de sucre au sein de l'UE. Si cela devait arriver, il serait indispensable que les quotas fixés par l'Etat soient remplacés par un système de gestion des quantités de droit privé. Sinon, la production sucrière européenne risquerait de plonger dans le chaos. Car, à long terme, la loi du plus fort ne fait que des perdants.

Pour les betteraviers, 2011 fut une année intéressante. Mais l'avenir s'annonce tout aussi palpitant.



Samuel Keiser, Président FSB

1. L'année betteravière 2011

1.1. Rétrospective du secrétariat

Sécheresse – En mai déjà, Jürg Fuhrer, d'ART Reckenholz, annonçait lors d'une manifestation sur le thème de l'eau que 2011 était l'année la plus sèche depuis le début des mesures. Alors qu'en 2003 et 2006 la sécheresse n'a commencé qu'au printemps, dans le cas présent, les précipitations se sont tariées fin février, après un hiver court et assez sec. Mais cette situation n'a pas porté préjudice aux betteraves sucrières. Elles ont été forcées de vite développer leurs racines en profondeur, ce qui leur a permis de couvrir leurs besoins en eau et en éléments nutritifs. Cela a montré une fois encore que cette culture est particulièrement adaptée en Suisse, même dans des conditions extrêmes. D'ailleurs 2011 a permis...

...une nouvelle récolte record ! Avec environ 1,83 tonne de betteraves, 2011 rejoint les récoltes record de 2008 et 2009. Cette année de sécheresse a donné des montagnes de pommes de terre, de fruits et de betteraves sucrières. Cette campagne sucrière, de mémoire la plus longue, s'est poursuivie jusqu'après Noël, permettant de récolter 290 590 tonnes de sucre. Pourtant, la surface de culture a été réduite de 343 ha par rapport à 2009. L'interprofession du sucre ne s'est pas laissée déconcerter par les quantités récoltées, et elle a fixé le même quota pour 2012. L'objectif est d'obtenir une production importante et stable, avec une base contractuelle solide pour les agriculteurs, une utilisation optimale des sucreries et une garantie de livraison au client.

Prélèvement douanier nul – Pendant douze mois, le prix du marché mondial pour le sucre dépassait le prix suisse. Cela n'était encore jamais arrivé. En conséquence, la Confédération a vu des rentrées, utilisées en temps normal pour financer les réserves obligatoires, lui échapper. Si cette situation s'éternise, il faudra élaborer un autre mode de financement pour ces réserves. La situation mondiale en montre d'ailleurs la nécessité. Même si du côté de la production, les récoltes importantes de l'UE, de l'Inde et de la Russie permettent au prix du sucre de s'affirmer, les experts affirment qu'il reste instable. Pour que le financement des réserves obligatoires soit garanti aux conditions actuelles, un prélèvement douanier de 16 francs au moins pour 100 kg est nécessaire. Seuls les plus optimistes comptent dessus.

Mais cette situation a quand même un aspect positif. Le fait que le bas prix du sucre suisse n'a pas rendu intéressant l'importation de sucre des pays émergents ou en voie de développement est une leçon sur la nécessité d'une certaine souveraineté alimentaire. L'industrie alimentaire est particulièrement intéressée par l'approvisionnement fiable en sucre d'une qualité irréprochable. L'industrie sucrière suisse apporte cette garantie. Comme la Suisse n'est pas une exportatrice nette de sucre mais s'oriente en fonction de la consommation interne, l'OMC accepte l'aide que la Confédération apporte à cette industrie. Les champs suisses des betteraves sucrières sont au début d'une chaîne de création de valeur qui génère beaucoup d'emplois et élabore des produits suisses de grande qualité. C'est un exemple concret de Swissness, de par sa traçabilité et sa crédibilité !

Après discussion avec l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), nous avons eu l'impression que la Confédération accorde à l'économie sucrière la légitimité qu'elle mérite. Les offices fédéraux auront assurément retenu comme un aspect positif l'unité dont la branche a fait preuve. Nous sommes d'avis qu'il ne manque plus qu'une compréhension commune au sujet de la statistique du sucre. Il est ici question du bilan alimentaire qui compare les quantités de sucre importées et exportées. Jusqu'à présent, la Confédération ne



SVZ FSB

prend en compte dans son bilan que les importations de sucre blanc et les exportations de sucre brut et transformé. Pour les récoltes importantes comme en 2011, cela conduit à des exportations nettes de sucre, ce qui n'est pas acceptable aux yeux de l'OMC. Ce bilan ne tient cependant pas compte du sucre importé dans les produits transformés. Le bilan alimentaire de l'Union suisse des paysans (USP) montre bien cet écart : il indique que la Suisse n'a jamais été une exportatrice nette de sucre et que sa production, ne dépassant pas 300 tonnes, ne lui permettra jamais de le devenir. Pourtant, ces dernières années, nous avons entendu à plusieurs reprises que la Suisse produit trop de sucre. La règle veut que l'on compare ce qui est comparable. Cela vaut aussi pour le sucre.

1.2. Situation nationale

1.2.1. Les cultures de betteraves sucrières en 2011

2011 a été une excellente année sucrière. Le semis ne s'était jamais déroulé aussi tôt. L'hiver s'est fini début mars, permettant de planter les semences à la fin du mois partout en Suisse. Les mois suivants, un temps printanier s'est installé, sans précipitations. L'hiver ayant déjà été assez sec, les paysans suisses ont commencé à s'inquiéter pour leurs cultures, mais ils ont été rassurés par la suite. La betterave sucrière a profité de ces conditions dès sa mise en terre. Le sol sec l'a obligée à développer rapidement des racines en profondeur. Les mauvaises herbes n'ayant pas profité de cet avantage, elles ne représentaient pas un réel danger et la fermeture des rangs a été particulièrement précoce. En juillet, les précipitations ont été suffisantes, et l'automne qui a suivi, très sec, a offert des conditions de récolte et de transport idéales jusqu'en décembre. Une année sucrière par excellence !

D'ailleurs, le rendement l'indique aussi. Comme promis après la baisse de 2010, le quota a été remonté au niveau de 2009, soit 232 000 tonnes. Les betteraviers n'ont cependant pas tous décidé de le remplir, et 343 ha de moins qu'en 2009 ont été plantés. Bien que la surface de culture ait été moins importante, 2011 a été la récolte la plus importante jamais réalisée : avec environ 1,83 million de tonnes de betteraves à sucre, elle a battu tous les records. Cela est dû notamment au rendement de plus de 92 t/ha, car le rendement en sucre de 17,9 % s'est révélé plutôt moyen pour la Suisse. La SAF S.A. est maintenant chargée de vendre les 290 590 tonnes de sucre.

Du fait des quantités de betteraves, 2011 a été la plus longue campagne à ce jour : elle s'est terminée le 27 décembre, après 103 jours.

Tableau : Culture et récolte par canton (Source : SAF S.A., 2012)

| Contrats avec l'usine d'Aarberg | Nombre de betteraviers | Surface (ha) | Rendement (t) | Rendement pro ha (t/ha) | Taux sucre (%) | Rendement sucre (t) | Sucre (t/ha) |
|-------------------------------------|------------------------|---------------|------------------|-------------------------|------------------|---------------------|---------------|
| BE | 1'514 | 3'993 | 368'072 | 92.2 | 17.9 | 58'362 | 14.62 |
| BL | 15 | 45 | 4'102 | 91.2 | 17.7 | 646 | 14.35 |
| FR | 397 | 1'389 | 126'681 | 91.2 | 18.0 | 20'237 | 14.57 |
| GE | 7 | 43 | 4'253 | 98.9 | 18.3 | 691 | 16.07 |
| JU | 87 | 331 | 28'131 | 85.0 | 18.2 | 4'564 | 13.79 |
| NE | 14 | 45 | 3'941 | 87.6 | 18.2 | 639 | 14.20 |
| SO | 236 | 599 | 56'209 | 93.8 | 17.8 | 8'851 | 14.78 |
| VD | 997 | 4'790 | 427'033 | 89.2 | 18.1 | 68'881 | 14.38 |
| VS | 9 | 93 | 8'518 | 91.6 | 17.7 | 1'340 | 14.41 |
| Total | 3'276 | 11'328 | 1'026'940 | 90.7 | 18.0 | 164'211 | 14.50 |
| Contrats avec l'usine de Frauenfeld | Nombre de betteraviers | Surface (ha) | Rendement (t) | Rendement pro ha (t/ha) | Taux sucre (%) | Rendement sucre (t) | Sucre (t/ha) |
| AG | 442 | 1'252 | 115'818 | 92.5 | 17.8 | 18'238 | 14.57 |
| FL | 8 | 23 | 1'785 | 77.6 | 17.3 | 273 | 11.89 |
| GR | 8 | 19 | 1'495 | 78.7 | 18.2 | 242 | 12.75 |
| LU | 82 | 199 | 18'484 | 92.9 | 17.1 | 2'793 | 14.04 |
| SG | 67 | 165 | 11'409 | 69.1 | 16.9 | 1'703 | 10.32 |
| SH | 304 | 1'081 | 94'010 | 87.0 | 18.4 | 15'419 | 14.26 |
| TG | 888 | 2'602 | 252'103 | 96.9 | 17.5 | 39'009 | 14.99 |
| ZG | 6 | 14 | 1'336 | 95.4 | 16.6 | 195 | 13.92 |
| ZH | 1'048 | 3'088 | 306'008 | 99.1 | 17.9 | 48'506 | 15.71 |
| Total | 2'853 | 8'443 | 802'448 | 95.0 | 17.7 | 126'379 | 14.97 |
| | Anzahl Pflanzler | Fläche (ha) | Ertrag (t) | Ertrag pro ha (t/ha) | Zuckergehalt (%) | Zucker (t) | Zucker (t/ha) |
| Total CH | 6'129 | 19'771 | 1'829'387 | 92.5 | 17.9 | 290'590 | 14.70 |
| Total CH bio | 8 | 14 | 582 | 41.6 | 16.3 | 84 | 5.97 |

1.2.2. Conditions-cadre politiques

En 2011, la politique agricole a été poursuivie sans changement. Les betteraviers ont bénéficié de 1900 francs de contributions à la culture par hectare, en plus des paiements directs généraux pour la culture des champs. Ces contributions spéciales pour les betteraves à sucre sont justifiées par la solution du double zéro, mise au point avec l'UE dans le cadre des accords bilatéraux II. La Suisse et l'UE s'y engagent à ne pas prélever de droit de douane ni de subvention à l'exportation pour le sucre transformé. Cela conduit de fait à un prix du sucre identique. La branche suisse du sucre est directement exposée au marché européen.

L'enveloppe financière de la politique agricole suisse (PA) reste la même en 2012 et 2013. A partir de 2014, la PA devrait connaître de grands bouleversements.

PA 14-17

En 2011, la Confédération a présenté sa proposition pour un nouveau système de paiements directs, un changement demandé par le Parlement. Désormais, les paiements directs doivent être octroyés de façon plus ciblée et en s'orientant vers les objectifs constitutionnels. Les contributions sont partagées en cinq catégories. Les paiements directs et les contributions à la culture versés jusqu'à présent sont désormais désignés en tant que contributions à la sécurité de l'approvisionnement. Cela définit clairement le mandat figurant à l'article 104 de la Constitution fédérale, c'est-à-dire la contribution à la sécurité de l'approvisionnement de la population. Durant l'été 2011, les cercles intéressés ont pu s'exprimer sur les propositions. L'office fédéral de l'agriculture (OFAG) a reçu quelque 700 prises de position. La FSB a prudemment approuvé la PA 14/17. Nous nous félicitons de ces contributions à la sécurité de l'approvisionnement et, plus généralement, de la promotion de la culture agricole. La vague définition des contributions à l'adaptation et le montant encore non défini des aides sont un sujet d'inquiétude.

Le rapport de la Confédération sur la PA 14-17 est attendu pour début 2012 et sera traité au Parlement. Les modalités détaillées au niveau des ordonnances seront données en consultation en 2013.

Autres dossiers importants pour l'économie sucrière :

Le projet « Swissness »

Aucune avancée majeure n'est à signaler pour ce projet. Au regard de la complexité du dossier et des intérêts très divers qu'il suscite, le Parlement traite la révision des lois sur la protection des armoiries publiques et la protection des marques avec une grande prudence. La dernière décision de la Commission juridique du Conseil national laisse cependant espérer que le Parlement tiendra compte des intérêts de l'agriculture. Lors de son Assemblée des délégués, le 17 novembre 2011, l'Union suisse des paysans (USP) a annoncé une initiative populaire pour un projet Swissness solide et crédible, au cas où le projet serait encore une fois édulcoré. Le Conseil national traitera l'objet parlementaire durant la session de printemps 2012.

Stratégie de qualité

Ici non plus, pas de grandes évolutions en 2011. Bien qu'une grande partie du secteur agricole et agroalimentaire suisse se soit accordée sur une charte, le commerce de détail, notamment, s'est tenu en retrait. Fin 2011, un compromis a amené les grands détaillants à signer la charte. Elle est prévue pour 2012.

Produits phytosanitaires

Les betteraviers du Seeland bernois avaient déjà été alertés au printemps de la présence de chloridazone dans la nappe phréatique. Grâce à une étroite collaboration entre les services phytosanitaires cantonaux, les représentants des betteraviers et les distributeurs d'eau, une solution qui a débouché sur une sensibilisation des betteraviers dans le domaine concerné a rapidement été trouvée.

De plus, 2011 fut aussi une année de comptes rendus des médias assez agressifs sur le thème des produits phytosanitaires. Compte tenu de la sensibilité de la population dans ce domaine, les articles, parfois tendancieux, ont porté un coup à l'image de l'agriculture suisse. La FSB et le CBS ont participé à la plateforme « protection phytosanitaire », nouvellement instituée et qui a pour objectif de rassembler les représentants des milieux concernés pour discuter des problèmes et s'accorder sur une communication précise et uniforme.

Financement des réserves obligatoires

Comme les autres réserves obligatoires agricoles, les réserves de sucre sont financées par des contributions au fonds de garantie qui proviennent des recettes douanières. Cela ne peut fonctionner que tant que des droits de douane seront perçus à la frontière. Pendant toute l'année 2011, ces droits n'étaient plus prélevés en raison du prix mondial élevé. Grâce à une réévaluation des stocks, la réserve de sucre est assurée pour les deux prochaines années. Au vu des prix mondiaux volatils, il faudra par la suite trouver de nouveaux modèles. La FSB et l'USP étudient les approches possibles.

1.2.3. Interprofession

Dès la première séance de l'interprofession en juin 2011, la branche s'attendait à une bonne récolte. Bien que le printemps sec ait tout d'abord suscité l'inquiétude, les cultures n'en ont quasiment pas souffert et elles s'annonçaient prometteuses. Comme l'année précédente, l'interprofession a élaboré en juin les paramètres provisoires de l'accord interprofessionnel de 2012. L'objectif était de maintenir le prix et le quota de betteraves A. Elle souhaitait malgré tout attendre de voir le déroulement de la campagne et adopter l'accord interprofessionnel de façon définitive en novembre.

En novembre, la branche était unanime. Une récolte record se profilait, mais la SAF et la FSB visaient un quota identique pour l'année à venir. Deux raisons à cela : tout d'abord, pour obtenir une production rentable de sucre, les deux sucreries doivent si possible tourner à plein régime, afin de répartir les charges fixes sur une grande quantité de sucre. D'un point de vue purement économique, le quota ne doit être diminué qu'en cas d'extrême nécessité. Maintenir un quota stable se justifie aussi par la disposition des betteraviers à cultiver ce produit. Pour établir un partenariat solide, les deux parties doivent se montrer dignes de confiance : les betteraviers en livrant dans les temps des produits de grande qualité, et les SAF en garantissant un contrat stable à long terme, dans de bonnes et solides conditions.

L'accord interprofessionnel de 2012 fixe le quota à 232 000 tonnes et le prix à 53.00 CHF la tonne pour les betteraves sucrières de catégorie A. Il faut cependant souligner que le prix pour la catégorie A serait de 8.00 CHF inférieur sans la dissolution de provisions ! De plus, 5.00 CHF de participation aux bénéfices sont attendus et déjà pris en compte dans le prix A.

Contrairement à 2011, le prix de la catégorie C ne sera pas partagé en C2 et C3, mais correspondra au seul montant de 30.00 CHF. Le prix C est volontairement bas, afin de dissuader les betteraviers de semer sur une surface dépassant leur quota. Pour la stabilité à long terme du quota, il faut impérativement limiter les excédents.



SVZ FSB

Guido Stäger, le nouveau chef de la direction des SAF, a clairement marqué ces négociations de son empreinte en abordant les discussions avec pragmatisme et en privilégiant un dialogue ouvert avec les représentants des betteraviers.

Tout comme aux SAF, un nouveau directeur est entré en fonction à l'OFAG en 2011. La SAF a invité Bernard Lehmann et Jacques Chavaz, respectivement directeur et sous-directeur de l'OFAG, ainsi que Hans-Ulrich Tagmann, responsable des grandes cultures, pour une première visite. Sur demande de Monsieur Lehmann, elle s'est déroulée à Aarberg. Avant la visite de la sucrerie en pleine activité, les participants se sont entretenus sur des thèmes importants pour la branche sucrière.

Nous nous sommes également rendus au Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) fin 2011. La directrice, Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch nous a accordé un petit entretien.

Nous en profitons pour remercier les SAF et notamment Guido Stäger, Fritz Blaser, Beat Gerber et Hugo Düggelin, ainsi que Sarah Marti pour leur excellente collaboration et leur confiance. L'année 2011 a montré que la branche suisse du sucre est largement soutenue. La représentation de l'économie sucrière et la défense de nos intérêts sont particulièrement visibles et solides lorsque les représentants des sucreries et des betteraviers s'allient. En conséquence, nous exprimons notre reconnaissance pour l'organisation des séances avec l'OFAG et le SECO, pour la conférence de presse commune au sujet de l'étude sur le développement durable de la production sucrière réalisée par l'EPF de Zurich, ainsi que pour les échanges très intéressants sur la politique agricole et l'économie de marché.

Membres de l'interprofession (2011)

FSB (4 voix)

Samuel Keiser
Simon Van der Veer
Urs Denzler
Pierre-André Burnier
Viktor Mühlebach
Nadine Degen

SAF (4 voix)

Guido Stäger
Hugo Düggelin
Beat Gerber
Fritz Blaser

1.2.4. Etude sur le développement durable de la production sucrière EPFZ

Sur commande des Sucrieries Aarberg et Frauenfeld SA, l'EPF Zurich a réalisé une analyse de développement durable de la production industrielle de sucre. Cette étude compare la production industrielle de sucre à partir de betteraves en Suisse et à partir de canne à sucre au Brésil, en considérant les trois aspects du développement durable. L'objectif de cette étude est de permettre une discussion objective après la parution, il y a trois ans, de l'étude Myclimate, qui avait discrédité la production suisse en se limitant à des comparaisons de bilans CO₂.

Les auteurs de l'étude de l'EPFZ, Andy Spörri, Catharina Bening et Roland W. Scholz, ont présenté leurs résultats le 15 novembre 2011 à Berne. Le sucre de betterave suisse devance le sucre de canne brésilien terme de développement durable.

Cependant, les trois aspects de la durabilité que sont l'écologie, le social et l'économie se différencient parfois fortement. D'un point de vue économique, la production de sucre de canne au Brésil est plus intéressante que celle de betteraves sucrières en Suisse. Trois raisons à cela : tout d'abord, les moyens de production sont nettement moins chers au Brésil. Ensuite, en Amérique du Sud, l'agriculture se pratique sur des surfaces bien plus étendues, ce qui a des répercussions positives sur les coûts à la surface. Enfin, la législation est moins touffue sur le sujet, permettant une optimisation économique qui serait impossible en Suisse du fait des prescriptions sociales et écologiques en vigueur. Le niveau économique devrait donc toujours être considéré en parallèle des effets sociaux et écologiques.

D'un point de vue écologique, la production de sucre suisse se classe devant celle du Brésil. L'écart est particulièrement prononcé si les sous-produits sont pris en compte dans le calcul. L'utilisation de pulpe et de mélasse pour nourrir le bétail épargne des frais à la production d'aliments concentrés, un atout dont il faut tenir compte dans le calcul global. Cependant, il faut souligner que la culture des betteraves sucrières présente le coût écologique le plus important de la production de sucre. Ce fait tient à l'utilisation d'engrais chimiques et de produits phytosanitaires. Pour la production au Brésil, outre un pesticide contenant de l'arsenic, la pratique encore courante à grande échelle du défrichage par le feu exerce un impact majeur. Cette pratique devrait cependant être abolie dans les années à venir, ce qui supprimera un aspect négatif de taille pour la production brésilienne.

Il fallait s'attendre à ce que la production suisse devance de loin le Brésil au niveau social. Au regard de la pression internationale sur la production brésilienne en ce qui concerne le travail des enfants, le droit foncier et les conditions des employés, l'écart devrait cependant se réduire de façon significative à l'avenir. Dans l'ensemble, il ressort que ce sont en particulier les exigences élevées en matière de protection sociale et d'écologie qui renchérissent la production suisse, mais qui la rendent aussi durable.

Cette étude sur le développement durable marque une étape importante pour amener une discussion objective s'agissant du choix du site de production optimal d'un produit et de l'orientation à donner à la production agricole. En revanche, elle ne saurait servir à trancher une fois pour toutes la question du choix entre production indigène et importations. Pour pouvoir tirer des conclusions, il faut tenir compte du contexte économique de marché dans son ensemble. Sur le marché sucrier, 60 % de la production mondiale se trouvent entre les mains de quelques acteurs, le Brésil en étant le plus important. Le Brésil définit seul sa stratégie agricole et décide de la proportion de la production destinée à l'exportation ou à l'alimentation du pays.

La Suisse poursuit sa propre politique agricole dans un cadre restreint. Le sucre représente un produit stratégique, et les conditions agronomiques qui prévalent en Suisse se prêtent très bien à sa culture. En disposant de cultures indigènes, la Suisse garantit une certaine indépendance à l'industrie et aux consommateurs et se prémunit contre un approvisionnement instable et des prix volatils sur le marché mondial.

1.2.5. Rapport de la commission de réception et de contrôle

Hans Pfister, Kerzers

Les résultats du premier sondage de récolte du 29 juillet confirmèrent l'effet bénéfique sur le rendement 2011 des semis précoces effectués dans de bonnes conditions de ressuyage des sols. Dans le secteur d'Aarberg, on a mesuré un rendement de 59 t/ha avec 15.3 % de sucre et dans celui de Frauenfeld 65 t/ha avec 15.6 % de sucre. Lors du deuxième sondage du 24 août, on récolta 84.6 t/ha avec 17.8 % de sucre à Aarberg et 87.1 t/ha avec 17.1 % de sucre à Frauenfeld. Le dernier sondage du 13 septembre permet de mesurer un rendement de 99.9 t/ha avec 17.7 % de sucre à Aarberg et de 106.7 t/ha avec 17.7% de sucre à Frauenfeld. L'accroissement du rendement s'était ralenti car les betteraves avaient atteint un degré de maturité avancé et la récolte pouvait commencer. La campagne de transformation des betteraves débuta le 18 septembre à Frauenfeld avec le traitement des betteraves bio et à Aarberg le 21 septembre.

Livraison des betteraves

Grâce au beau temps automnal, toutes les betteraves purent être récoltées dans de bonnes conditions. A cause des rendements élevés, les quantités de betteraves réceptionnées quotidiennement à Aarberg ont dû être réduites et différées. Le transport par chemin de fer ne bénéficia que de peu de wagons supplémentaires. A Frauenfeld, la réception fut plus difficile, car la sucrerie connut plusieurs pannes nécessitant une réduction de la capacité de travail. La surface d'entreposage des betteraves était pleine et les agriculteurs ne pouvaient plus décharger leur marchandise, ce qui provoqua pas mal de grogne.

Laboratoire d'analyse

A l'occasion des visites hebdomadaires, les membres des commissions de réception et de contrôle, accompagnés d'un représentant des sucreries, vérifient la conformité des paramètres retenus dans le catalogue de « Méthodologie ». A l'aide d'un échantillon de betteraves pesant entre 25 et 40 kg, ils contrôlent le fonctionnement de la laveuse, la pression (13 – 15 bars) et la température (pas plus de 30°C) de l'eau de lavage ainsi que la durée du processus (45 secondes). De plus, ils contrôlent le travail effectué à la table de tri des échantillons et la signalisation des déductions. Lors de chaque contrôle, les valeurs étaient conformes aux paramètres définis. A Aarberg, l'appareil d'analyses était tombé en panne, nécessitant la congélation des échantillons de râpure. Ces derniers furent analysés plus tard à Aarberg et à Frauenfeld. Les tests des appareils d'analyses avec la solution étalon préparée par nos soins furent effectués dans les deux usines le 21 octobre et le 14 décembre. Lors du second test, les résultats ne furent pas bons à Aarberg, ce qui nécessita un contrôle supplémentaire le 16 décembre avec une nouvelle solution étalon. Les résultats obtenus étaient alors tous conformes aux paramètres établis. Probablement que la source du problème provient d'un mélange insuffisant de la solution lors de sa préparation à la pharmacie. Les résultats des analyses comparatives avec les mêmes échantillons de râpure furent très bons, sauf pour la teneur en potassium qui était un peu trop élevée mais sans dépasser la marge de tolérance. Le test d'homogénéité consistant à effectuer deux analyses du même échantillon de râpure fut très bon.

Recours

Huit recours furent traités à Aarberg, dont sept concernaient la tare terre et un la teneur en sucre. Frauenfeld avait enregistré deux recours, l'un concernait la tare terre et l'autre le taux de sucre. Les commissions des deux usines ont traités et réglés les recours en collaboration avec la sucrerie.

Congrès de la CIBE à Ystad en Suède

Le congrès s'est déroulé du 8 au 9 novembre 2011. Voici quelques informations sur la production de sucre en Suède. Les betteraves ne peuvent être cultivées que dans le Sud du pays. Le quota de production de sucre s'élève à 293'000 tonnes, plus 20'000 tonnes de sucre industriel. 2'100 betteraviers cultivent les 39'000 hectares de betteraves suédoises. Les rendements moyens des 5 dernières années atteignent 54 t/ha avec une teneur en sucre de 17.19 %, soit 9.2 tonnes de sucre par hectare. La tare terre moyenne se situe entre 5 et 6 %. Toute la récolte est transformée par La Nordig Sugar Örtöfla, l'unique sucrerie de Suède. Le transport des betteraves est effectué exclusivement par la route. Douze organisations de transport acheminent les betteraves, provenant d'un rayon de 80 km autour de l'usine, avec des camions de 60 t. et des convois agricoles. Les betteraves entreposées en bout de champ sont chargées par des pelleteuses mécaniques sur un tapis de décrottage avant d'être déversées dans les véhicules de transport. Les tas sont protégés du gel par une bâche en tissus acrylique ou de la paille. La capacité quotidienne de la sucrerie atteint les 18'500 tonnes. Presque toutes les betteraves sont simplement effeuillées ou très faiblement décollées lors de la récolte. Une technique qui apporte un gain de rendement de l'ordre de 10 %, ceci sans porter préjudice à la qualité et à la transformation des betteraves. Les performances de récolteuses s'améliorent sans cesse.

Remerciements

Pour terminer, je tiens à remercier tous les responsables des sucreries, du laboratoire d'analyse et de la cours de réception ainsi que les membres de la commission pour leur bonne collaboration durant cette campagne.

1.2.6. Rapport du centre betteravier suisse

Stefan Wyss

Les informations détaillées sont publiées dans les rapports d'activités et d'essais du CBS.

L'année betteravière 2011

L'évolution des conditions météo de cette année fournissent de précieuses informations pour l'interprétation des résultats de la récolte.

Hiver

L'hiver 10/11 fut doux et sec. Il y eut peu de précipitations en janvier et février. Les longues périodes de gel firent défaut ; donc aussi les chutes de neige.

Printemps

Pour certains producteurs, le printemps démarra déjà vers le 5 mars avec le semis des betteraves. Le temps resta sec, ainsi les semis se poursuivirent. Plus de 95% des champs furent emblavés avant la fin mars. Les semis précoces purent encore tirer profit de l'humidité du sol. La levée fut rapide et sans problème. Le gel ne provoqua quasiment pas de dégâts. Le mois d'avril fut sec. La lutte contre les mauvaises herbes s'avéra en partie difficile à cause du manque d'efficacité des herbicides racinaires. La température moyenne du mois d'avril fut de 4°C supérieure à la moyenne pluriannuelle. Dans les régions les mieux exposées, la fermeture des rangs intervint déjà à la mi-mai, ce qui ne fut encore jamais observé par le passé en Suisse.

Début mai, 500 cas avec des dégâts sur les betteraves, représentant une surface de 200 hectares, furent annoncés. Un herbicide à base de Lenacil, contenant des impuretés, avait endommagés les betteraves. Le CBS mis immédiatement en place des essais comparatifs pour prouver les effets indésirables du produit incriminé. Le CBS fut chargé par l'assurance du fournisseur de l'herbicide de procéder à l'estimation des dégâts survenus chez les betteraviers touchés. A fin 2011, tous les cas étaient réglés et les producteurs de betteraves indemnisés.

Grâce aux conditions sèches, les dégâts dus aux nématodes du collet furent limités. Les faibles précipitations contribuèrent à allonger la durée l'efficacité des granulés nématicides épandus au semis.

Les essais avec des procédés alternatifs (Vydate, différentes variétés et enrobages de semences) ne permirent pas d'obtenir de résultats satisfaisants. L'autorisation de traitement échoit en 2015. Les possibilités de lutte envisageables ne permettront jamais d'obtenir une efficacité égale à celle du Temik. La culture de betteraves dans les sols fortement contaminés par les nématodes du collet est ainsi remise en question, puisque les sucreries ne peuvent pas réceptionner des betteraves pourries. Le CBS poursuit les recherches afin de trouver des solutions à ce problème. Dans ce domaine, l'économie sucrière est malheureusement laissée à elle-même.

Eté

En juin, le niveau des précipitations fut moyen. Aucune période de chaleur n'affecta les betteraves. Le temps frais et pluvieux du mois de juillet (gâchant les vacances d'été) stimula la croissance des betteraves. Les températures nocturnes furent en partie inférieures à celle mesurées durant la journée en janvier (9°C). L'ensoleillement déficitaire du mois de juillet fut largement compensé en août. Le premier sondage de récolte à fin juillet laissa pressentir une récolte en dessus de la moyenne. Jusqu'à la mi-août, la cercosporiose se développa relativement lentement à l'exception de certaines parcelles dans la Broye. En Suisse orientale, le temps plus humide favorisa une apparition plus fréquente qu'en année normale d'oïdium et de ramulariose.

Automne

En septembre, régnèrent des conditions estivales avec un ensoleillement généreux, des températures élevées (3°C au dessus de la normale) et peu de brouillard. La teigne de la betterave a profité de ces conditions météo pour accélérer son développement (jusqu'à 3 générations) dans la partie occidentale du plateau. Ce ravageur est en forte recrudescence depuis ces trois dernières années. La destruction des feuilles du cœur par les larves réduit la teneur en sucre tout en générant l'apparition de pourriture. Les conditions estivales avec peu de pluies et sans brouillard se poursuivirent jusqu'à fin octobre. Novembre resta sec et doux à cause du foehn. Vers la fin de la campagne, la neige et le verglas perturbèrent le transport sur la route. Dans l'ensemble, la campagne se déroula sans incidents majeurs.

Activités du Centre betteravier

Lors de nombreuses visites de cultures avec des agriculteurs, nous avons abordé les problèmes de travail du sol, de semis, de protection des plantes, de fumure et de désherbage. Plusieurs présentations d'essais furent organisées pour des étudiants, spécialistes, conseillers des firmes agrochimiques, producteurs et divers hôtes venus de l'étranger. Notre mission consiste également à former les futurs agriculteurs, des étudiants et des enseignants lors de cours ou de conférences.

Examen variétal

Les essais en petites parcelles avec répétitions: dix essais, répartis sur l'ensemble de la zone de production, furent mis en place: deux avec un semis en place, dont un récolté. Huit furent éclaircis manuellement, dont quatre récoltés et mis en valeur. La lutte contre les maladies du feuillage se fait conformément aux pratiques usuelles des agriculteurs mais depuis 2011, un seul traitement est appliqué dans les essais. Dans les essais non récoltés, les traitements fongicides sont réduits ou supprimés, afin de pouvoir suivre la propagation des maladies du feuillage sur les différentes variétés testées. Sur huit sites expérimentaux, un essai avec quatre répétitions, comprenant les variétés tolérantes aux nématodes à kyste Theresa et Amalia, permit de tester le potentiel de ces deux variétés spéciales. Quatre essais furent récoltés.

Le développement des betteraves, des maladies et ravageurs fut suivis par les collaborateurs du Centre betteravier qui procédèrent à la récolte des essais. Les échantillons furent préparés et analysés par les laboratoires des deux sucreries. Les résultats provenant de la mise en valeur et l'analyse statistique des données servent de base aux décisions concernant le choix variétal.

Assortiment variétal: les variétés Pasteur, Felix, Elaina et Ribera furent nouvellement inscrites. Pour les variétés spéciales, Theresa fut remplacée par Amalia.

Autres essais

- **Essais variétaux en bandes** pour évaluer sur une plus grande surface les variétés commercialisées et celles en dernière année d'examen. Un service de protection des consommateurs très utile en cas de litiges.
- **Essais de lutte contre la cercosporiose**
- **Essais de désherbage:** examen de différentes stratégies de lutte contre les mauvaises herbes à problème.
- **Essais de lutte contre les nématodes du collet:** participation au programme expérimental allemand sous le patronat de M. le Dr. Leipertz de la sucrerie de Jülich. Evaluation de la résistance de plusieurs variétés et lignées cultivées en bandes avec plusieurs répétitions.



Dans les régions fortement contaminées nous avons de nouveau mis en place des essais visant à tester des méthodes de lutte alternative sans Temik, car ce produit ne sera plus disponible sur le marché à partir de 2013.

Prestations pour les sucreries et les organisations de planteurs

- Articles dans la presse agricole
- Participation aux conférences téléphoniques hebdomadaires des stations phytosanitaires cantonales
- Conseils d'actualité sur www.betterave.ch et par le biais des Newsletter
- Délivrer des autorisations PER pour l'application de granulés nématicides
- Préparation de documents, photos pour des étudiants, vulgarisateurs, médias, etc...
- Rédaction du chapitre sur la Betterave sucrière (32 pages), un moyen d'enseignement édité et diffusé par la LMZ destiné aux apprentis de 3^{ème} année
- Soutien de l'étude sur la «Durabilité de la production sucrière » réalisée pour le compte des SAF.
- Participation aux journées des champs d'Agroline du 8 – 10.6.2011. Présentation des variétés et de diverses stratégies de désherbage.
- Discussion sur les méthodes de lutte contre le souchet comestible et sa propagation lors de la récolte des betteraves.
- Table ronde avec les représentants des firmes de produits phytosanitaires concernant le respect des prescriptions PER et la protection de l'environnement, afin d'éviter des attaques contre la betterave sucrière dans les médias.
- Contrôles de la faculté germinative des restes de vieilles semences
- Sondage de récolte: comptages des peuplements et trois prélèvements à différentes dates en collaboration avec les SAF et l'OVZ.
- Enquête sur les rendements: envoi des questionnaires et mise en valeur par le CBS, sur mandat des SAF et de la FSB.
- Traductions de documents et lors de séances par Ulrich Widmer, bureau de Grange-Verney.

Contacts à l'étranger

Le gérant a assisté à la réunion du groupe de travail « communication » de l'IIRB à Eisdorf (D). De plus, pour parfaire leurs connaissances, les collaborateurs du Centre betteravier participèrent à une journée strip-till à Hohenheim, à un séminaire SES-van der Haave sur le rhizoctone en Alsace, à la journée de la betterave de l'IFZ à Göttingen et à la démonstration de récolte « Betteravenir » en Champagne (F).

Personnel

Madame Luisa Avato, responsable du secrétariat, de la comptabilité et de l'informatique, a fêté ses 15 ans d'activités au Centre betteravier. Nous la remercions chaleureusement pour son dévouement et son engagement au service de notre institution.

Remerciements

La présidence, le comité et les collaborateurs du CBS remercient les organisations de planteurs et les Sucrieries Aarberg et Frauenfeld SA pour leur soutien. Le Centre betteravier suisse adresse également des remerciements aux écoles d'agriculture de Grange-Verney et du Strickhof pour l'hospitalité accordée aux bureaux régionaux.

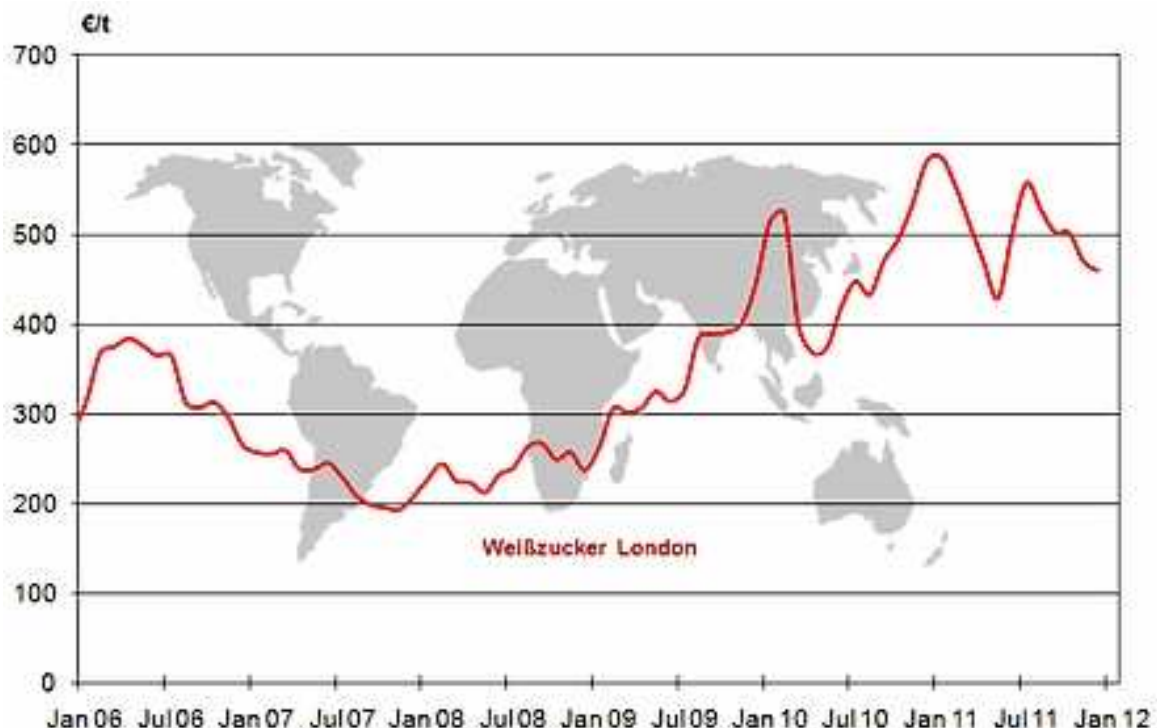
1.3. Situation internationale

1.3.1. Marché du sucre

Depuis 2008, une demande excédentaire constante tend à faire augmenter le prix du sucre sur le marché mondial. Depuis juin 2010, il n'est plus descendu à moins de 400 € la tonne et il a atteint des sommets en janvier 2011 avec 590 €. Il s'agissait de l'apogée provisoire d'une évolution impressionnante du marché mondial, et cela a aussi eu des répercussions en Suisse : 2011 a été une année à droit de douane nul. De décembre 2010 à novembre 2011, les prix du sucre sur le marché mondial dépassaient ceux de la Suisse, raison pour laquelle aucun droit de douane n'a été prélevé pendant 12 mois.

Graphique : **Prix mondial du sucre**

(Source : Verband Süddeutscher Zuckerrübenanbauer e.V., 2012)



Courant 2011, l'offre mondiale a pu se rétablir. L'UE, comme la Suisse, a profité de bonnes conditions de culture et a aussi étendu ses surfaces, obtenant ainsi une récolte record. D'autres augmentations des offres en 2011/2012 sont attendues pour la Russie, l'Ukraine, l'Inde, l'Australie et la Thaïlande. Bien qu'il soit l'acteur le plus important du marché, le Brésil ne peut montrer l'étendue de ses performances. Outre les conditions météorologiques défavorables, c'est surtout le manque d'investissements induit par la crise financière qui a fait défaut aux plantations de cannes à sucre. Les récoltes commencent juste à être transformées au moment de la rédaction de ce



rapport, mais les très bonnes estimations les concernant ont déjà fait notablement baisser les prix sur le marché mondial.

2011 a aussi été marqué par l'effondrement de l'euro. D'avril à août, il est passé de 1.30 franc à 1.03 franc (seuil le plus bas), et s'est stabilisé en septembre entre 1.21 franc et 1.25 franc. Des problèmes en ont découlé pour l'économie suisse du sucre. En effet, comme les accords bilatéraux II la rattachent directement au prix européen du sucre, la chute de la monnaie unique s'est soldée pas des pertes bien réelles. Un autre problème a alors été mis en évidence : la solution du double zéro s'appuie certes sur la réciprocité mais ne concerne que le sucre transformé. En ce qui concerne le sucre blanc en vrac, la Suisse garantit à l'UE une franchise douanière pour les importations en Suisse. A l'inverse, l'UE n'accorde pas de franchise à la Suisse qui doit acquitter 40 francs de droits par 100 kg de sucre exporté. Ainsi, il est parfois impossible de répondre à la demande en sucre suisse des pays européens, bien que nos stocks soient suffisants. C'est une situation très insatisfaisante !

1.3.2. CIBE

L'Assemblée annuelle des délégués de la Confédération internationale des betteraviers européens (CIBE) a eu lieu à Budapest.

La betterave sucrière en Hongrie

Le secteur sucrier hongrois a subi de profonds changements du fait de la réforme du marché sucrier européen. Ces dernières années, 11 sucreries ont fermé leurs portes. Il n'en reste plus qu'une, avec un quota de sucre d'une bonne centaine de milliers de tonnes, soit un quart seulement de la production de 1990. Cette baisse a entraîné l'abandon total de la culture betteravière dans l'est du pays.

En raison des canicules estivales qui durent plusieurs semaines, les rendements sont plutôt modestes avec 8 à 9 tonnes de sucre par hectare. Des variétés adaptées ont toutefois permis de doubler le rendement en 20 ans. Le potentiel de production ne peut toutefois pas être exploité pleinement. En effet, 20 pour cent seulement des surfaces pouvant être irriguées le sont vraiment. Les betteraviers hongrois ont le choix entre plus de 120 variétés. Les variétés résistantes à la rhizomanie sont les plus demandées et la tolérance à la cercosporiose est une obligation. En revanche, les nématodes de la betterave ne posent pas de problème en raison de la longueur des périodes de rotation. Enfin, en de nombreux endroits, les betteraves souffrent d'une carence en bore.

Il suffit de quitter Budapest pour se rendre compte que la Hongrie ne manque pas de surfaces pour son agriculture. Les participants à l'assemblée ont eu l'occasion de visiter une coopérative de 8000 hectares. La vue d'une parcelle de betteraves de 500 hectares (l'an dernier, il y en avait une de 1100 ha) a bien entendu surtout impressionné les représentants suisses.

Les présidents des commissions de réception ont participé à la rencontre annuelle de la commission technique à Ystad, en Suède. En raison d'un emploi du temps très chargé, la gérante n'a pas pu assister aux autres réunions de la CIBE.

2. Comptabilité d'exercice

2.1. Bilan au 31 décembre 2011

| | 2011 | 2010 |
|-------------------------------------|-------------------|------------------|
| ACTIFS | | |
| Actifs circulants | | |
| UBS (compte courant) | 10'358.40 | 17'486.73 |
| UBS (compte épargne) | 100'524.36 | 60'229.11 |
| Créances | 0.00 | 7'131.15 |
| Créances VST | 348.25 | 343.75 |
| Actifs transitoires | 142.00 | 17.00 |
| | 111'373.01 | 85'207.74 |
| | <hr/> <hr/> | <hr/> <hr/> |
| PASSIFS | | |
| Fonds étrangers | | |
| Obligations | 5'070.45 | 2'961.30 |
| Passifs transitoires | 0.00 | 0.00 |
| | 5'070.45 | 2'961.30 |
| Fonds propres - Eigenkapital | | |
| Fortune de la Fédération | 82'246.44 | |
| Exédent de recettes | <u>24'056.12</u> | <u>82'246.44</u> |
| | 111'373.01 | 85'207.74 |
| | <hr/> <hr/> | <hr/> <hr/> |



2.2. Comptes des résultats 2011 et budget 2012

| | Budget 2011 | Comptes 2011 | Budget 2012 |
|------------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Charges | | | |
| Assemblée des délégués | 23'000.00 | 13'816.80 | 24'000.00 |
| Secrétariat | 50'000.00 | 41'280.05 | 40'000.00 |
| Traductions | 10'000.00 | 9'796.15 | 10'000.00 |
| Comité / séances | 17'000.00 | 15'257.00 | 15'000.00 |
| Travaux des membres du comité | 1'000.00 | 0.00 | 1'000.00 |
| Comité / Contacts avec des tiers | 10'000.00 | 12'447.40 | 15'400.00 |
| Relations internationales | 8'000.00 | 5'484.34 | 17'800.00 |
| Interprofession | 5'000.00 | 2'877.30 | 3'600.00 |
| Salaires / Prestations sociales | 6'100.00 | 6'020.50 | 7'000.00 |
| Organes FSB | 3'000.00 | 1'581.40 | 5'700.00 |
| Commission de réception | 1'200.00 | 904.05 | 1'200.00 |
| Total structures de la Fédération | 134'300.00 | 109'464.99 | 140'700.00 |
| | | | |
| CBS | 340'000.00 | 340'000.00 | 340'000.00 |
| CIBE | 13'800.00 | 12'873.99 | 12'760.00 |
| USP | 65'160.00 | 65'161.00 | 91'467.00 |
| LID / AGIR / Presse | 9'000.00 | 9'000.00 | 9'000.00 |
| Autres affiliations | 5'000.00 | 5'000.00 | 2'500.00 |
| Total affiliations | 432'960.00 | 432'034.99 | 455'727.00 |
| | | | |
| Relations publiques | 16'000.00 | 17'761.35 | 17'500.00 |
| Coûts de production (USP) | 3'000.00 | 1'749.60 | 0.00 |
| Dépenses diverses | 3'000.00 | 880.15 | 1'000.00 |
| Frais bancaires | 0.00 | 186.00 | 0.00 |
| Total Divers | 22'000.00 | 20'577.10 | 18'500.00 |
| Total Charges | 589'260.00 | 562'077.08 | 614'927.00 |
| | | | |
| Produits | | | |
| Participations SAF (relations publiques) | 5'755.30 | 5'755.35 | 6'000.00 |
| Cotisation OVZ au CBS | 145'520.00 | 145'520.00 | 149'260.00 |
| Cotisation ABSO au CBS | 194'480.00 | 194'480.00 | 190'740.00 |
| Cotisation OVZ à la FSB | 102'422.40 | 102'422.40 | 107'084.00 |
| Cotisation ABSO à la FSB | 136'882.30 | 136'882.30 | 136'843.00 |
| Revenus relations publiques | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| Revenus divers | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| Rendement des capitaux | 0.00 | 1'073.15 | |
| Total Produits | 585'060.00 | 586'133.20 | 589'927.00 |
| | | | |
| Excédent de recettes / charges | -4'200.00 | 24'056.12 | -25'000.00 |

3. Programme d'activités 2012

- **Communication et relations publiques**
 - Rédaction du bulletin d'information destiné aux délégués (au moins 4 par année)
 - Gestion du site internet
 - Présence dans les médias agricoles en fonction des besoins

- **Interprofession sucre**
 - Accord interprofessionnel 2013
 - Collaboration étroite entre FSB et SAF pour les dossiers politiques

- **Politique agricole (CH, UE, OMC)**
 - Influencer la politique agricole 2014 – 17 et le développement du système des paiements directs
 - Dialogue régulier avec l'OFAG
 - Collaboration dans le GT Sucre de la Direction générale des douanes
 - Dialogue régulier avec les autres représentants des grandes cultures et examiner la possibilité d'activités communes
 - Accompagner la discussion sur un éventuel accord de libre échange agricole avec l'UE comme membre de l'ASSAF-Suisse et de l'Union suisse des paysans.
 - Participation à la Chambre d'agriculture, la commission permanente Production végétale et la Plateforme Produits phytosanitaires de l'USP

- **Centre betteravier suisse**
 - Siège au sein des organes associatifs
 - Siège dans le groupe de travail « Accompagnement des essais variétaux »

- **Commissions et groupes de travail**
 - Coordination des commissions de réception
 - Vérifier la stratégie du système de transports

- **Contacts européens**
 - Participation au Conseil d'administration de la CIBE (AD à Bruxelles)
 - Participation au Congrès de la CIBE à Reims, F
 - Participation à la Commission économique et affaires générales de la CIBE
 - Organisation de l'Assemblée générale de la CIBE 2014 en Suisse

4. Comité de la FSB 2011

| Nom, Prénom / Fonction | Rue / Lieu | Téléphone / Fax | Adresse courriel |
|--------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| Keiser Samuel Président | Härkingerstrasse 7 4629 Fulenbach | Tél.: 062 926 29 44 Fax: 062 926 44 29 Natel: 079 731 64 25 | s.keiser@bluewin.ch |
| Van der Veer Simon Vice-président | Mörigenweg 2 2572 Sutz-Lattrigen | Natel.: 079 224 60 04 | simon.vanderveer@vol.be.ch |
| Denzler Urs Vice-président | Hertlibruck 8467 Truttikon | Tél.: 052 317 25 12 Fax: 052 317 09 15 Natel: 079 370 82 57 | urs.denzler@bluewin.ch |
| Burnier Pierre-André | Rte du Pré du Pont 61 1786 Sugiez | Tél.: 026 673 17 64 Fax: 026 673 17 54 Natel: 079 695 99 62 | pa.burnier@bluewin.ch |
| Guyer Andres | Postgasse 12 8416 Flaach | Tél.: 052 318 15 12 Natel: 079 961 13 11 | andreas.guyer@bluewin.ch |
| Köhli Beat | Mühlegasse 27 3283 Kallnach | Tél.: 032 392 38 10 Natel: 079 242 77 48 | beatkoehli@hotmail.com |
| Mühlebach Viktor | Dorfstrasse 63 5306 Tegerfelden | Tél.: 056 245 52 17 Fax: 056 245 00 07 Natel: 079 300 26 21 | v.muehlebach@bluewin.ch |
| Penseyres Louis | En Planeyse 1530 Payerne | Tél.: 026 660 40 87 Fax: 026 660 46 87 Natel: 079 310 97 20 | louis-sandra@bluewin.ch |
| Vetterli Daniel | Oberer Schlathof 8259 Rheinklingen | Tél.: 052 740 30 42 | dani.vetterli@bluewin.ch |